



MAIRIE
DE
BALIROS
64510

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-04-09-1**

Nombre de conseillers :

En exercice: 09

Présents : 07

Votants: 07

Date de convocation : 24/03/2025

Date d'affichage : 24/03/2025

L'An Deux mille vingt-cinq, le neuf Avril , à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BALIROS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, le Maire.

PRÉSENTS : ESCALET André, VICENTE DE ANDRADE José, DULILE Mathieu, MAILHARRIN Gilberte, MAILHARRIN Géraldine, TREVE Thibault , CAMPAYS David et DAUGAS Sylvie.

ABSENTS EXCUSES : TREVE Edmond

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DULILE Mathieu

Objet: Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Conseil va donc délibérer, pour la 1ère fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Madame le Maire ayant quitté la salle durant le vote, Monsieur André ESCALET fait voter le Compte Financier Unique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la commune de BALIROS

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Sylvie DAUGAS